

Characteristiques et tâches de la Commission fédérale de gymnastique et de sport

Autor(en): **Möhr, Hans**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Jeunesse et sport : revue d'éducation physique de l'École fédérale de gymnastique et de sport Macolin**

Band (Jahr): **30 (1973)**

Heft 8

PDF erstellt am: **15.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-997462>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Caractéristiques et tâches de la Commission fédérale de gymnastique et de sport

Hans Möhr, Coire, président de la CFGS

Une solution typiquement suisse

Un organe comme la CFGS n'est possible et nécessaire qu'en Suisse. Dans notre système aussi fédéraliste, le sport connaît également différents supports directs. Des conférenciers avertis ont créé dans ce sens l'image d'une «structure à 4 colonnes».

Les 4 colonnes

- 1re colonne = la Confédération
- 2e colonne = les cantons et les communes
- 3e colonne = l'Association nationale d'éducation physique
- 4e colonne = les fédérations et sociétés sportives

Aussi efficace que puisse être cette influence à plusieurs niveaux — pensons par exemple aux grandes prestations des cantons et des communes dans la construction d'installations de sport —, il y a le danger d'une dispersion des forces engagées pour atteindre les mêmes buts.

Vu sous cet angle et pour faire face à un centralisme contraire à nos principes, la Confédération a désigné la Commission fédérale de gymnastique et de sport. Jusqu'ici elle était l'organe consultatif du DMF et maintenant elle est, à l'appui de la nouvelle législation (juillet 1972), l'organe technique de la Confédération en matière de gymnastique et de sport.

Position de la CFGS

Elle

est: l'organe technique de la Confédération
exécute des tâches consultatives et possède partiellement la compétence d'édicter des directives

est: subordonnée directement au chef du Département

Composition de la CFGS

Pour assurer efficacement l'importante tâche de coordination, la CFGS est également composée de représentants de tous les supports directs du sport («colonnes»). Elle même peut être considérée comme une partie de la colonne «Confédération».

Les sièges sont répartis de la façon suivante:

- 1 représentant de la Conférence des chefs des départements cantonaux de l'instruction publique (jusqu'ici)
- 1 représentant de la Conférence des chefs des départements militaires cantonaux (jusqu'ici)
- 1 représentant de la ville de Bienne (jusqu'ici)

- 1 représentant des sciences relatives aux sports (nouveau)
 - 1 représentant des universités formant des maîtres d'éducation physique (nouveau)
 - 1 représentant du sport universitaire (nouveau)
 - 1 représentant des écoles professionnelles (nouveau)
 - 4 représentants de la Société suisse des maîtres de gymnastique (jusqu'ici 1)
 - 2 représentants de l'Association nationale d'éducation physique (jusqu'ici 1)
 - 4 représentants des fédérations sportives suisses (jusqu'ici 5)
 - 1 représentant de Jeunesse+Sport (nouveau)
- D'autres experts en matière de sport peuvent être nommés dans cette commission.

Composition de la CFGS

- Confédération
- Cantons
- Ecoles et universités
- Sciences relatives aux sports
- Fédérations sportives
- Organisation faïtière du sport

Les attributions

Une partie des tâches de la nouvelle CFGS est inchangée, une autre partie a été sensiblement élargie et une troisième est totalement nouvelle.

Organes fédéraux:

Assumer des tâches de consultation et faire des propositions dans le secteur varié du sport.

Ecole fédérale de gymnastique et de sport:

Surveiller l'école, assumer des tâches de consultation, faire des propositions concernant le budget et les comptes ainsi que le choix des fonctionnaires dirigeants.

Education physique à l'école:

Assumer la coordination, planifier le perfectionnement des enseignants d'éducation physique, élaborer ou désigner les manuels d'enseignement.

Formation de maîtres d'éducation physique:

Assumer la coordination, surveiller l'observation de l'ordonnance-cadre.

Jeunesse + Sport:

Assumer des tâches de surveillance et de coordination, évaluer les rapports des inspecteurs, faire des propositions concernant les problèmes fondamentaux.

Fédérations de gymnastique et de sport et d'autres organisations sportives:

Edicter des règlements et prescriptions, surveiller les cours subventionnés par la Confédération, proposer les subventions fédérales.

Recherche scientifique dans le domaine des sports:

Assumer des tâches de coordination.

Places de sport:

Contrôler les normes, proposer les subventions fédérales.

Tâches principales de la CFGS

- | | |
|--------------|----------------------------------------------------------------------|
| Consultation | des organes fédéraux |
| Coordination | des organes avec les mêmes tâches |
| Contrôle | des ordonnances-cadre |
| Surveillance | de l'EFGS |
| Propositions | concernant les problèmes fondamentaux pour les subventions fédérales |

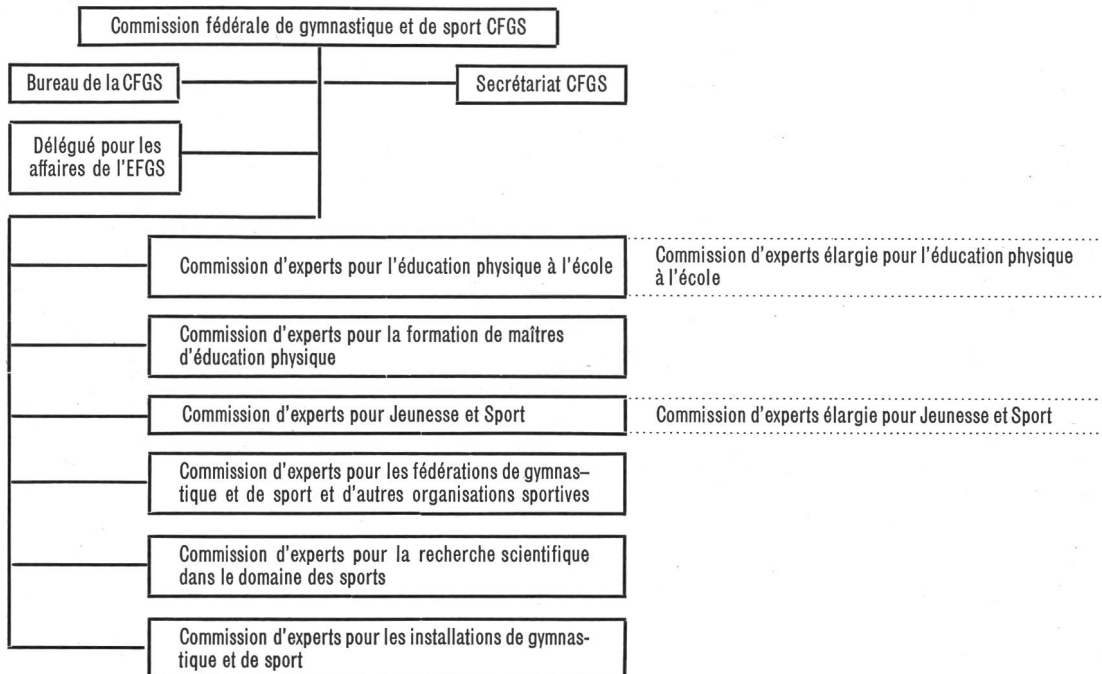
Organisation

Les nouvelles tâches (Jeunesse+Sport, sciences relatives aux sports, construction d'installations de sport) ainsi que les autres attributions sensiblement élargies exigent une organisation plus stricte et une large **répartition des tâches**. Cette répartition doit raccourcir la voie hiérarchique et favoriser les décisions en toute connaissance de cause.

Dans ce sens, la CFGS assume dans son ensemble avant tout **des tâches de direction et de coordination**. Des

tâches les plus grandes, elle n'assume que la surveillance de l'EFGS.

Les autres tâches sont attribuées presque entièrement à **six commissions d'experts**. La CFGS n'est représentée dans ces commissions que par le président et au maximum deux membres. Les autres membres appelés à faire partie de la commission viennent des cercles professionnels concernés.



La commission pour l'éducation physique à l'école peut convoquer un inspecteur de gymnastique par canton et la commission pour Jeunesse+Sport les inspecteurs fédéraux J+S, et former ainsi une commission d'experts élargie.

Style de travail

Vu leur composition, les commissions d'experts sont de **véritables organes techniques** où les spécialistes convoqués doivent en tout cas posséder la majorité des voix par rapport aux délégués de la CFGS qui sont au maximum au nombre de trois.

Les commissions d'experts ont des attributions bien déterminées et possèdent les compétences de prendre des décisions dans ce cadre.

La tâche principale de la Commission fédérale de gymnastique et de sport, à savoir la coordination, est assurée par les liaisons suivantes :

a) avec les cantons :

- par l'intermédiaire des représentants de la Conférence des chefs des départements cantonaux militaires respect. de l'instruction publique dans la CFGS.
- par l'intermédiaire des différentes commissions d'experts avec des représentants des universités formant des maîtres d'éducation physique, des représentants du sport universitaire, des sciences relatives aux sports, de la Société suisse des maîtres de gymnastique, des offices cantonaux du sport et par l'inter-

médiaire des inspecteurs de J+S et de l'éducation physique scolaire.

b) avec l'Association nationale d'éducation physique

— par l'intermédiaire de représentants dans la CFGS et dans les commissions d'experts.

— par une représentation directe de la CFGS et de l'EFGS dans le comité central de l'ANEP et dans le Comité national pour le sport d'élite (CNSE).

c) avec les fédérations sportives suisses

— par l'intermédiaire de représentants dans la CFGS.
— par l'intermédiaire de représentants dans la commission d'experts en la matière.

Avec ces liaisons élargies, avec la large répartition des tâches, avec l'organisation plus stricte et mieux adaptée aux domaines touchés, la CFGS espère pouvoir venir à bout des tâches qui lui incombent et rendre service d'une façon plus rationnelle et efficace au sport scolaire, au sport de la jeunesse, des fédérations et des adultes.

Caractéristique principale de la CFGS

Coordonner les forces engagées dans le sport sans faire activement de la politique sportive.

Commission fédérale de gymnastique et de sport (CFGs) Liste des membres (Période adm. 1973/76)

Commission plénière

Président

M ö h r Hans
Vorsteher Kant. Amt für Organisations-
und Personalfragen
7002 Chur, Masanserstrasse 70

Vice-président

S t r a e s s l e Léon
Dr. jur., Dir. Eidg. Personalamt
3013 Bern, Greyerzstrasse 81

Membres

A l b o n i c o Rolf
Prof. Dr. phil. Hochschulprofessor
9011 St. Gallen, Biserhofstrasse 30

B r o n Raymond
Inspecteur de gymnastique
1008 Prilly, Vallombreuse 101

B r ü n d l e r Albert
Vorsteher Kant. Sportamt
6020 Emmenbrücke, Alpstrasse 20

B u d e r e r Doris
Turnlehrerin
4056 Basel, Mittlere Strasse 119

C u r d y Paul
Inspecteur de gymnastique
1950 Sion, Gravelone 12

F u t t e r Hans
Vizedirektor
8050 Zürich, Azurstrasse 12

G a u t s c h i Arnold
Lehrer Kantonsschule
6005 Luzern, Berglistrasse 22a

G l a t t h a r d Karl
Direktor
3006 Bern, Amietstrasse 13

H a u s s e n e r Heidi
Turnlehrerin
4054 Basel, Schalerstrasse 39

H e r t e r Heini
Sekundarlehrer
8610 Uster, Seeblickstrasse 11

J e a n n e r e t François
Conseiller d'Etat
2001 Neuchâtel, «Château»

I m e s c h Ferdinand
Direktor SLL
3000 Bern 32, Postfach 12

M a y e r Fridel
Rektor
4410 Liestal, Widmannstrasse 29

P e l l i Oscar
Maestro di ginnastica e sport
6500 Bellinzona, Via Gottardo 30

P i e t h Fritz
Dr. phil., Hochschulsportlehrer
4051 Basel
Universität, Institut für Leibeseziehung
und Sport

S c h n e i t e r Carl
Dr. phil. Hochschulsportlehrer
8006 Zürich, Volkmarstrasse 11

S t ä h l i Fritz
Stadtpräsident
2502 Biel, Schützengasse 46

S t a m m Bernhard
Regierungsrat
8201 Schaffhausen, Bahnhofstrasse 28

W e b e r Ernst
alt Nationalrat, Zentralpräsident SATUS
8055 Zürich, Borrweg 63

V o i x consultative
W o l f Kaspar
Dr. phil., Direktor ETS
2532 Magglingen

Commission d'experts pour l'éducation physique à l'école

Président

C u r d y Paul
Inspecteur de gymnastique
1950 Sion, Gravelone 12

Vice-président

H a u s s e n e r Heidi
Turnlehrerin
4054 Basel, Schalerstrasse 39

Membres

B i b e r Jakob
Turninspektor
8200 Schaffhausen, Heerenweg 9

B r o n Raymond
Inspecteur de gymnastique
1008 Prilly, Vallombreuse 101

R e i n m a n n Max
Seminarturnlehrer,
Dozent Universität Bern
3400 Burgdorf, Schlossmattstrasse 18

R ü d i s ü h l i Kurt
Seminarturnlehrer
3053 Münchenbuchsee, Seminar Hofwil

S t ä g e r Walter
Lehrer
3550 Langnau i. E., Oberfeldstrasse 42

W e i s s Wolfgang
Chefsportlehrer
2532 Magglingen, ETS

Commission d'experts pour la forma- tion de maîtres d'éducation physique

Président

H e r t e r Heini
Sekundarlehrer
8610 Uster, Seeblickstrasse 11

Vice-président

P i e t h Fritz
Dr. phil., Hochschulsportlehrer
4051 Basel
Universität, Institut für Leibeseziehung
und Sport

Membres

B r e c h b ü h l Jean
Maître de sport de l'Université
1200 Genève, 78a, route de Chêne

B u r g e r Edwin
Seminarturnlehrer
5001 Aarau, Weinbergstrasse 68

F u t t e r Hans
Vizedirektor
8050 Zürich, Azurstrasse 5

G i l l i é r o n Jean-Claude
Prof. de gym. Directeur
1083 Mézières, Petit Logis

R ü e g e g g e r Hans
Sektionschef, Ausbildung
2532 Magglingen, ETS

S t r u p l e r Ernst
Prof. Dr. phil. Uni-Sportlehrer
3012 Bern, Neubrückestrasse 10

W a r t e n w e i l e r Jürg
Prof. Dr. phil., Uni-Sportlehrer
8700 Küsnacht, Schiedhaldensteig 10

W e b e r Regula
Turnlehrerin
8305 Dietlikon, Klimmweg 35

Commission d'experts pour «Jeunesse + Sport»

Président

G a u t s c h i Arnold
Lehrer Kantonsschule
6005 Luzern, Berglistrasse 22a

Vice-président

P e l l i Oscar
Maestro di ginnastica e sport
6500 Bellinzona, Via Gottardo 30

Membres

A e p p l i Lisbeth
Turnlehrerin
8037 Zürich, Okenstrasse 8

A m b e r g Konrad
Leiter Zürcher Jugendhaus
8035 Zürich 6, Postfach 130

B ü h l e r Stefan
Vorsteher Kant. Sportamt GR
7001 Chur, Quaderstrasse 17

J u i l l a n d André
Chef du Service cantonal de
Jeunesse et Sport
1951 Sion, Avenue de Pratifiori

M e y e r Placide
Maître secondaire
1632 Riaz, l'Enclosaz

M ü l l e r Oswald
Vizedirektor
4612 Wangen b. Olten, Höhenweg 7

R ä t z Willi
Vizedirektor
2532 Magglingen, ETS

S r. R i z Elburg
Turnlehrerin
6440 Ingenbohl, Theresianum

Z e h n d e r Jules
Vorsteher Kant. Turn- und Sportamt
6430 Schwyz

Commission d'experts pour les fédé- rations de gymnastique et de sport et d'autres organisations sportives

Président

S t r a e s s l e Léon
Dr. jur., Dir. Eidg. Personalamt
3013 Bern, Greyerzstrasse 81

Vice-président

W e b e r Ernst
alt Nationalrat, Zentralpräsident SATUS
8055 Zürich, Borrweg 63

Membres

B r u n n e r Hans
Adjunkt
2532 Magglingen, ETS

B u d e r e r Doris
Turnlehrerin
4056 Basel, Mittlere Strasse 119

N a v i l l e Gustave
Dr. sc. nat. ETH, Direktionsassistent
8126 Zumikon, Vogelacher 12

P a l l y Pius
Maître de sport à l'Université
1700 Fribourg, 33, Avenue de Pérolles

R ö l l i n Werner
Dr. phil.
8832 Wollerau, Roosstrasse 22

S c h m i e d Franz
Büroangestellter
5200 Brugg, Laurstrasse 20

S c h n e i d e r Bernhard
Sachbearbeiter SLL, Turnlehrer
3000 Bern 32, Postfach 12

Commission d'experts pour les instal- lations de gymnastique et de sport

Président

B r ü n d l e r Albert
Vorsteher Kant. Sportamt
6020 Emmenbrücke, Alpstrasse 20

Vice-président

L i e n h a r d Jacques
Chef de l'Office d'éducation
physique de la jeunesse
1001 Lausanne, 8, rue de la Barre

Membres

B a g u t t i Marco
Maestro di ginnastica e sport
6900 Massagno, Via Gottardo 57

B a u m g a r t n e r Urs
Lic. oec., Fachbeamter
2532 Magglingen, ETS

B u r g h e r r Hans-Rudolf
Architekt
5600 Lenzburg, Wiligraben 23

H a m m Werner
Architekt, Chef Sektion Gutachten,
c/o Dir. der Eidg. Bauten

3027 Bern, Gäbelbachstrasse 31

I m e s c h Ferdinand
Direktor SLL
3000 Bern 32, Postfach 12

K e l l e r Martin
Stadtrat
8200 Schaffhausen, Hochstrasse 53

Commission d'experts pour la recherche scientifique dans le domaine des sports

Président

A l b o n i c o Rolf
Prof. Dr. phil., Hochschulprofessor
9011 St. Gallen, Biserhofstrasse 30

Membres

S c h n e i t e r Carl
Dr. phil. Hochschulsportlehrer
8006 Zürich, Volkmarstrasse 11
(Les autres membres seront nommés
plus tard.)